

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **34 (1942)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

Mai 1942

N° 5

L'ouvrier suisse.*

Par *Robert Bratschi*,
conseiller national
et
président de l'Union syndicale suisse.

Qui, le 1^{er} mai, s'adresse à l'ouvrier suisse, ne doit pas oublier le sens de cette manifestation.

Par son essence, la fête du 1^{er} mai est internationale. Son origine procède de causes internationales. La fête du 1^{er} mai est née de la lutte menée contre l'injustice et la misère par les travailleurs de presque tous les pays. Certes, le degré de cette misère variait considérablement selon les pays et l'état de leur développement. Au cours du siècle dernier déjà, la situation des travailleurs était meilleure dans les nations progressistes que dans les Etats encore arriérés. Mais si fortes qu'aient été les différences d'un pays à l'autre, les circonstances, presque partout, concordaient sur un point essentiel: comparées, dans un pays donné, à celles des autres milieux de la population, les conditions d'existence de la classe ouvrière étaient modestes, voire mauvaises; plus encore, dans nombre d'Etats arriérés, elles étaient indignes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Suisse a la réputation d'un Etat progressiste. Elle la méritait déjà au cours du siècle dernier, tant par ses institutions politiques que par son organisation économique et sa manière d'aborder les problèmes sociaux.

Les institutions politiques ont permis à l'ensemble du peuple suisse d'exercer une influence directe sur l'organisation de l'Etat. En dépit de la petitesse du pays et de l'absence des matières premières les plus importantes, l'industrie suisse s'est assurée une place en vue sur le marché mondial. *Dans le domaine social, la première loi fédérale sur le travail dans les fabriques, promulguée*

* Allocution prononcée au poste émetteur de la station de Beromünster le 1^{er} mai 1942. (Red.)